



MUNICIPALITÉ DE LAC-DU-CERF
SÉANCE EXTRAORDINAIRE D'ADOPTION DU BUDGET 2022
31 janvier 2022 à 19 h
Laquelle se tiendra à huis clos par vidéoconférence.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Avis de convocation
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Présentation et adoption du budget 2022
5. Avis de motion et présentation du projet de règlement 378-2022 décrétant les taux de taxes, de tarification et de compensation pour l'exercice financier 2022
6. Période de questions*
7. Levée de la séance

* Les délibérations du conseil et la période de questions porteront exclusivement sur le budget.